

ACL - GIERES - TARIFS - ANNEE 2023

Les tarifs de base des centres de loisirs se situent entre 19,40 € et 26,80 € par jour, en fonction du quotient familial.
Les tarifs ci-dessous tiennent compte des aides du CCAS de la Ville de Gières.

TARIFS CENTRES DE LOISIRS

Quotient Familial	JOURNEE (repas compris)	DEMI-JOURNEE (avec repas)	DEMI-JOURNEE (sans repas)
- 310	5,00 €	3,50 €	2,50 €
311 - 390	5,15 €	3,65 €	2,60 €
391 - 460	6,50 €	4,50 €	3,25 €
461 - 620	9,00 €	6,25 €	4,50 €
621 - 810	12,60 €	8,90 €	6,30 €
811 - 1000	16,50 €	11,70 €	8,25 €
1001 - 1230	18,70 €	13,05 €	9,35 €
1231 - 1460	20,40 €	14,35 €	10,20 €
1461 - 1810	21,50 €	15,00 €	10,75 €
+ 1810	22,90 €	15,90 €	11,45 €

Rappel : Tous les stages d'activités spécialisées sont gratuits, mais nécessitent une réservation sur l'ensemble des séances.

VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi après midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation / Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Judo d'éveil / Petits Vélos / Danses Percussions	Initiation à la programmation (le mercredi matin)
- 450	195,80 €	161,70 €	125,40 €	115,50 €
451 - 1220	229,90 €	191,40 €	154,00 €	134,20 €
1221 - 1800	262,90 €	220,00 €	181,50 €	151,80 €
+ 1800	297,00 €	249,70 €	210,10 €	170,50 €

Tarifs forfaitaires pour les 11 séances du 2^{ème} trimestre 2023.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances de Printemps dans le cadre du centre de loisirs
les après midis

Quotient familial	Equitation : 4 séances (du 11 au 14/04)	Equitation : 5 séances (du 17 au 21/04)
- 450	71,20 €	89,00 €
450 - 1220	83,60 €	104,50 €
1221 - 1800	95,60 €	119,50 €
+ 1800	108,00 €	135,00 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection.

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023).

A NOTER : Les règlements par chèques vacances et par CESU Papiers sont acceptés.
Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.
Les règlements par virement sont également possibles : se renseigner auprès de notre secrétariat.